

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 23 janvier 2015  
(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Régie de Quartier de Cenon - Financement métropolitain du plan d'action 2014 de la ressourcerie de Cenon Palmer - Subvention - Autorisation - Décision**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**Présentation de la Ressourcerie Cenon Palmer**

Les objectifs de la Ressourcerie de Cenon Palmer, gérée par la Régie de Quartier de Cenon et reconnue d'utilité publique, sont d'améliorer le cadre de vie et favoriser le développement économique, en offrant un travail rémunéré à ses habitants.

Les activités répondent à des besoins précis des quartiers et permettent de développer du lien social :

- Entretien et propreté de l'habitat,
- Nettoyage et propreté urbaine,
- Un espace de mobilisation et de redynamisation qui permet d'effectuer un travail sur soi et qui favorise la prise de confiance en soi.

La Ressourcerie est destinée à favoriser l'insertion socioprofessionnelle, développer le lien social, améliorer le cadre de vie des résidents et les sensibiliser à l'environnement, à travers l'activité de collecte, « relookage », revente à prix modique des « encombrants » collectés, et des animations diverses. Sur le plan de l'insertion par l'activité économique, elle a ainsi obtenu un double conventionnement, chantier d'insertion depuis sa création et entreprise d'insertion depuis le 1<sup>er</sup> août 2012.

En termes d'effectifs, l'Association Régie de Quartier de Cenon (ARQC) comptait dans ses rangs à la fin décembre 2013, 47 salariés dont 38 en ETP – Equivalent Temps Plein (16 contrats à durée indéterminée (CDI), 2 contrats à durée déterminée en insertion (CDDI), 29 contrats uniques d'insertion/contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI/CAE) dont 16 sur un chantier d'insertion, et 6 contrats de mise à disposition par une association intermédiaire).

En activité depuis le mois de juin 2010, la Ressourcerie de Cenon Palmer a fait l'objet depuis 2011 de partenariats avec la Communauté Urbaine de Bordeaux afin de financer son programme d'action en faveur de la collecte des déchets, de leur valorisation, de la

revente des objets de réemploi à prix modique, ainsi que de la sensibilisation du grand public aux gestes éco-citoyens et à la réduction des déchets.

En 2013, l'engagement de La Cub en faveur de la structure s'est inscrit dans la continuité, donnant lieu à un renforcement des actions de la structure en faveur des habitants des quartiers de Cenon et alentours, et du circuit économique généré par les activités de revalorisation.

## **Actions de la Ressourcerie réalisées en 2013**

Les actions réalisées par la Ressourcerie Cenon Palmer ont été de renforcer en 2013 les objectifs entrepris dès sa création en 2011, à savoir :

- Le développement de l'emploi et la réinsertion de personnes en difficultés socio-économiques et de leur accès à des biens de consommation à prix maîtrisé,
- Pour les salariés en insertion : l'acquisition et le développement de nouvelles compétences, de la collecte à l'entretien, du secrétariat à l'animation, de la réparation à la création, l'opportunité pour les intervenants en insertion étant de s'exercer à plusieurs métiers,
- Le développement du lien social par le biais de l'éco citoyenneté,
- La réduction des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets encombrants des ménages,
- Une plus-value apportée aux déchets encombrants des ménages par leur transformation en ressources, en leur redonnant une seconde vie,
- Le développement local par les partenariats qu'elle développe avec la collectivité, les entreprises et les associations présentes sur le territoire,
- Le renforcement de l'activité de la Régie dans le champ de l'économie mixte et son travail au cœur de la problématique du développement durable et de l'ancrage dans l'économie solidaire

Enfin, la Régie de Quartier de Cenon, qui s'est engagée en 2013 dans la construction de la structure R<sup>3</sup> (Réseau de Réemploi de deux Rives) avec les deux autres Régies de Quartier de l'agglomération (Lormont et Bacalan), les bailleurs sociaux de la rive droite, La Cub, ainsi que d'autres collectivités publiques partenaires, a réalisé des prestations de collecte d'encombrants.

R<sup>3</sup> est un projet de création d'un pôle de réemploi des déchets encombrants sur le territoire de la rive droite, avec une forte valeur ajoutée sociale et environnementale pour Bordeaux Métropole (insertion sociale et revalorisation), dans une approche d'économie circulaire dont l'intérêt est avéré pour toutes les parties prenantes précitées, qui s'intègreront à terme dans une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

## **Plan d'actions de la Ressourcerie pour l'année 2014**

L'objectif de la Ressourcerie est avant tout d'assurer la continuité des actions engagées depuis sa création auprès des personnes en difficultés et éloignées de l'emploi, auprès des bailleurs sociaux des quartiers de Cenon et auprès des ses habitants.

L'atteinte de cet objectif est toutefois conditionnée à la bonne structuration des actions de la Régie de Quartier, dans le cadre du plan de sauvegarde qui la concerne de façon transitoire.

La structure s'est ainsi dotée d'un nouveau directeur de structure, qui gère les activités de l'entreprise d'insertion et de l'atelier chantier d'insertion de la régie. De même, un renouvellement du personnel encadrant de production est en cours, et devrait donner lieu à un meilleur cloisonnement des tâches effectuées par la structure à chaque étape du process de réemploi des déchets encombrants traités.

En termes financiers, bien qu'ayant rencontré quelques difficultés en 2013, (plan de sauvegarde en 2013, levé en 2014 avec un plan d'apurement du passif de l'association sur 9 ans), la structure, du fait d'une meilleure gestion du personnel et d'une rationalisation de ses tâches internes en insertion en 2014, assure l'équilibre de son budget prévisionnel pour l'année en cours sur la partie réemploi des déchets encombrants (principale activité de la structure), et compte développer davantage ses activités via son entreprise d'insertion, sur des secteurs nouveaux comme par exemple les travaux liés aux bâtiments (opportunités avec le parc HLM dense situé sur la Commune de Cenon).

### Budget prévisionnel de la Régie de quartier de Cenon en 2014

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
<b>Achats</b>	26 637	<b>Vente de produits finis, prestations de service</b>	648 786
<b>Services extérieurs</b>	33 523	<b>Subventions d'exploitation</b>	
<b>Autres services ext.</b>	65 447	Etat (1.92%)	21 000
<b>Impôts et taxes</b>	31 343	Département (5.47%)	59 658
<b>Charges de personnel</b>	814 414	Bordeaux Métropole (1.37%)	15 000 (ressourcerie)
<b>Charges exceptionnelles</b>	12 105	Communes (4.81%)	52 500
<b>Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	10 272	Agence Service Paiement (24.34%)	265 487
<b>Excédent</b>	+97 165	<b>Autres produits de gestion gourante (dons)</b>	150
<b>Total (en €)</b>	<b>1 090 636</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	15 258
		<b>Total (en €)</b>	<b>1 090 636</b>

Dans le budget prévisionnel de l'association, on constate un excédent de 97 105 €, qui constitue une réserve de trésorerie qui couvre le réel déficit, cette fois sur la ressourcerie, d'un montant de – 34 936 € en 2014.

## Budget 2014 de la Ressourcerie Cenon Palmer

La Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015, est sollicitée dans le cadre du financement des activités 2014, au titre des actions inscrites aux contrats de co-développement 2012-2014 avec la Commune de Cenon (Fiche n°39), pour participer au plan d'action de la Ressourcerie Cenon Palmer à hauteur de 15 000 €, sur un budget prévisionnel de 221 460 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
<b>Achats</b>	8 209	<b>Vente de produits finis, prestations de service</b>	58 005
<b>Services extérieurs</b>	19 010	<b>Subventions d'exploitation</b>	
<b>Autres services ext.</b>	8 683	Etat (5.89%)	13 063
<b>Impôts et taxes</b>	6 405	Département (4.62%)	10 239
<b>Charges de personnel</b>	172 778	Bordeaux Métropole (6.77%)	15 000
<b>Charges exceptionnelles</b>	1 891	Communes (5.96%)	13 215
<b>Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	4 484	Agence Service Paiement (27.81%)	61 594
		<b>Autres produits de gestion gourante</b>	150
		<b>Produits exceptionnels</b>	15 258
		<b>Déficit*</b>	-34 936
<b>Total (en €)</b>	<b>221 460</b>	<b>Total (en €)</b>	<b>221 460</b>

\*Financement d'un déficit de -34 936 € comblé par écriture comptable avec l'excédent en dépenses dans le budget global de l'association Régie de Quartier de Cenon (+97 165 €).

Cette participation de 15 000 € de Bordeaux Métropole, correspondant à 6.77% du budget global 2014 de la ressourcerie Cenon Palmer, est financée via le budget principal de Bordeaux Métropole, ainsi et inscrite au contrat de co-développement 2012-2014 entre Bordeaux Métropole et la Commune de Cenon. Enfin à titre de comparaison, Bordeaux Métropole a financé également 15 000 € en 2013 pour le plan d'action de la ressourcerie avec un budget prévisionnel de 312 122 € (4.8%).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales – article L5215-20-1

**VU** le Contrat de co-développement 2012-2014 entre La Cub et la Commune de Cenon

**VU** le Règlement d'intervention communautaire relatif aux structures associatives

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de la Régie de Quartier de Cenon d'un montant de 15 000 € au titre du plan d'actions 2014 est recevable car ces actions contribuent aux objectifs définis par Bordeaux Métropole en matière de gestion des déchets, d'économie sociale et solidaire et de dynamique économique du territoire.

**DECIDE**

**Article 1 :** L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au titre du plan d'actions 2014 de la ressourcerie de Cenon Palmer, au bénéfice de la Régie de quartier de Cenon,

**Article 2 :** Le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention financière ci-annexée, destinée notamment à déterminer les modalités de versement de la subvention communautaire,

**Article 3 :** La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours chapitre 65 - article 6574 - fonction 90 - CDR BD00, Code opération 05P102O001.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
4 FÉVRIER 2015

PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2015

Mme. CHRISTINE BOST